ACCUEIL SPECIALISE 2022

CONTRAT DE RÉSERVATION - **DÉJEUNER**

À RENVOYER AVEC LE CONTRAT DE VISITE MINIMUM 3 SEMAINES AVANT LA DATE CHOISIE

VOS COORDONNÉES

Nom de la structure ..... Nom du responsable du groupe .....

Adresse .....

Code postal ..... Ville .....

Tél |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| Email .....

Date et heure souhaitées : le ..... à .....

Menu GIRAFE

ADULTE 18,90 €
ENFANT de 5 à 12 ans **9,50 €**
ENFANT jusqu'à 5 ans **4,50 €**

Entrée
***
Grillade au barbecue
Bavette d'Aloyau, jambon grillé, andouillettes de canard...
OU
Plat cuisiné
Dos de cabillaud sauce curry coco, poulet façon yassa...
***
Accompagnements
Frites bio, riz bio, légumes de saison
***
Dessert
***
1 boisson 33 cl (hors alcool)
***
1 café offert

Menu ZÈBRE *

ADULTE 16,90 €
ENFANT de 5 à 12 ans **9,50 €**
ENFANT jusqu'à 5 ans **4,50 €**

Assiette de crudités : carottes, concombres et tomates
***
Dos de cabillaud, purée de légumes ❍
OU
Steak haché bio, tomate provençale, pommes de terre rissolées ❍
***
Tarte aux pommes bio
***
Eau plate et café

Menu MIXÉ

ADULTE 7,90 €
ENFANT de 5 à 12 ans **7,90 €**

Potage
***
Plat mixé
(volaille, légumes et féculents)
***
Compote

Forfait BOISSONS 6 €

1 apéritif « La Pissée de Girafe »
OU « La Pissée de Girafon » (sans alcool)
***
25 cl de vin bio
***
Eau plate et pétillante

VOTRE COMMANDE

Un seul choix de menu pour l'ensemble du groupe (sauf menu mixé et régimes alimentaires spécifiques à nous signaler).

Le restaurant doit être informé par écrit de toute modification du nombre de couverts au moins 7 jours avant la date de prestation.
La gratuité du repas est accordée au chauffeur de car sur présentation de sa feuille de route.

TARIFS	Menu GIRAFE	Menu ZÈBRE *	Menu MIXÉ		Nombre de personnes payantes		
Sélectionnez le menu de votre choix	❍	❍	❍				
ADULTE ET ENFANT DE 13 ANS ET +	18,90 €	16,90 €	7,90 €	x		=	
ENFANT DE 5 À 12 ANS	9,50 €	9,50 €	7,90 €	x		=	
ENFANT JUSQU'À 5 ANS	4,50 €	4,50 €		x		=	
TOUS PUBLICS	Forfait BOISSONS 6 €			x		=	
					COÛT TOTAL		

* Sélectionnez vos choix de plats directement dans le Menu ZÈBRE.

Merci de préciser toute information utile à la préparation de votre table (présence de fauteuils roulants, type de handicap, nombre de menus mixés, régimes spécifiques...).	

Nos factures sont payables le jour de la visite aux caisses du restaurant. Dans le cas d'un paiement différé le client remet à l'arrivée sur le site l'engagement de l'établissement à s'acquitter du montant (mandat, voucher, bon de commande...). Sans ce document l'accès au restaurant est refusé.

❑ **J'accepte et je déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente jointes.**

BON POUR ACCORD
Date, signature et tampon obligatoires

BIOPARC
103 rue de Cholet - DOUÉ LA FONTAINE - 49700 DOUÉ EN ANJOU
Tél : 02 41 59 28 84 - Fax : 02 41 59 25 86
infos@bioparc-zoo.fr

ACCUEIL SPECIALISE 2022

CONTRAT DE RÉSERVATION - **PETITE RESTAURATION**

À RENVOYER AVEC LE CONTRAT DE VISITE MINIMUM 3 SEMAINES AVANT LA DATE CHOISIE

VOS COORDONNÉES

Nom de la structure ..... Nom du responsable du groupe .....

Adresse .....

Code postal ..... Ville .....

Tél |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| Email .....

Date et heure souhaitées : le ..... à .....

Pique-nique OURSON
ADULTE ou ENFANT 5,90 €

1 sandwich baguette jambon beurre
1 paquet de chips 30 gr
1 fruit et 1 boisson à base d'orange 33 cl

Pique-nique OURS
ADULTE ou ENFANT 7,90 €

1 sandwich baguette jambon beurre emmental
1 paquet de chips 30 gr
1 laitage, 1 fruit et 1 eau minérale 50 cl

Formule GOÛTER 5,50 €

Café, thé, chocolat, jus de fruits
Brownies et petites crêpes

VOTRE COMMANDE

Un seul choix de formule pour l'ensemble du groupe (sauf régimes alimentaires spécifiques à nous signaler sur ce contrat).

Le restaurant doit être informé par écrit de toute modification du nombre de personnes au moins 7 jours avant la date de prestation. La visite du Bioparc n'est pas incluse.

TYPE DE FORMULE	Heure souhaitée	Tarifs		Nombre de personnes		
Pique-nique OURSON		5,90 €	x		=	
Pique-nique OURS		7,90 €	x		=	
Formule GOÛTER		5,50 €	x		=	
				COÛT TOTAL		

Nos factures sont payables le jour de la visite aux caisses du restaurant. Dans le cas d'un paiement différé le client remet à l'arrivée sur le site l'engagement de l'établissement à s'acquitter du montant (mandat, voucher, bon de commande...). Sans ce document l'accès au restaurant est refusé.

❑ **J'accepte et je déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente jointes.**

BON POUR ACCORD
Date, signature et tampon obligatoires

BIOPARC
103 rue de Cholet - DOUÉ LA FONTAINE - 49700 DOUÉ EN ANJOU
Tél : 02 41 59 28 84 - Fax : 02 41 59 25 86
infos@bioparc-zoo.fr

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

1. GÉNÉRALITÉS
Ces Conditions Générales de Vente (CGV) s'appliquent à toutes les opérations de vente conclues par le Bioparc de Doué-la-Fontaine et le restaurant le Camp des Girafes. Elles sont complétées par des conditions particulières de vente (CPV) stipulées dans nos différents contrats de réservation et bons de commande.
CGV et CPV font partie intégrante du contrat de vente. Tout client reconnaît avoir la majorité légale et ne pas être sous tutelle ou curatelle pour avoir la capacité de contracter à ces conditions. Tout client reconnaît en avoir pris connaissance avant de passer sa commande. Dès lors, toute commande ou réservation entraîne son entière adhésion aux conditions de vente et son acceptation sans réserve de l'intégralité de leurs dispositions.

2. DONNÉES CLIENTS
En acceptant les CGV, le client autorise le Bioparc à collecter et utiliser pendant 5 ans les données fournies pour le suivi de la commande et pour la relation-clientèle. Cette souscription pourra, à tout moment et sur simple demande, être résiliée. Le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition à ses données personnelles en écrivant à infos@bioparc-zoo.fr.

3. RÉSERVATIONS / COMMANDES
3-1 Groupes, CSE et assimilés, Professionnels, Scolaires, Centres et colonies, Accueil spécialisé
Sous réserve de nos disponibilités, tout type de réservation, avec activité complémentaire (visite guidée, atelier pédagogique et/ou location de mallette pédagogique), doit faire l'objet d'un contrat rempli et transmis au minimum 3 semaines avant la date de visite par courrier, fax ou mail, avec les mentions manuscrites obligatoires suivantes : date, signature et tampon pour les établissements. Les horaires des visites et des activités choisies seront communiqués au préalable à titre indicatif, et confirmés le jour de la visite. Le Bioparc doit être informé par courrier, mail ou fax de toute modification de la réservation au moins 3 semaines avant la date de prestation. Pour toute réservation sans activité complémentaire, le contrat doit être transmis au minimum 10 jours avant la date de visite, et peut être modifié par écrit avant la date de visite. Passé ce délai, la réservation ne pourra en aucun cas être reportée ou modifiée. Le non-respect de ces conditions entraînera la facturation de la prestation réservée.
3-2 Visite VIP, Soigneur d'un jour, Anniversaire
Sous réserve de nos disponibilités, toute réservation doit faire l'objet d'un contrat rempli et transmis par courrier, au minimum 3 semaines avant la date de visite, avec votre chèque de règlement ainsi qu'avec les mentions manuscrites obligatoires suivantes : date et signature. Les horaires concernant l'organisation de ces activités seront confirmés par courrier.
3-3 Billetterie partenaires (CSE, professionnels...)
Toute commande de billets (physiques, e-billets, numéros de série) doit faire l'objet d'une convention signée par les 2 parties et d'un bon rempli avec les mentions manuscrites obligatoires (date, signature et tampon de l'établissement). Ce bon sera transmis par courrier, fax ou mail pour la formule Dépôt-vente ; et par courrier avec le chèque de règlement ou par mail avec l'ordre de virement pour la formule Achat. Des frais de port sont appliqués pour la formule Dépôt-vente et pour la formule Achat si la commande est inférieure ou égale à 60 billets. La signature de la convention entraîne la création d'un espace personnel sur www.bioparc-zoo.fr rendant possible les commandes en ligne.
3-4 Restaurant le Camp des Girafes
L'accès au restaurant pour déjeuner nécessite l'acquittement du billet d'entrée au Bioparc. Les menus sont servis en salle et les formules pique-niques sont à consommer sur l'aire prévue à cet effet. Sous réserve de nos disponibilités, tout type de réservation doit faire l'objet d'un contrat rempli et transmis au minimum 3 semaines avant la date de prestation, par courrier, fax ou mail, avec les mentions manuscrites obligatoires suivantes : date, signature et tampon pour les établissements. Le groupe choisit un menu identique pour les adultes et un menu identique pour les enfants. Les menus sont fournis à titre indicatif et peuvent être modifiés en fonction des approvisionnements. Nos prix s'entendent taxes et services compris.
Le restaurant le Camp des Girafes doit être informé par courrier, mail ou fax de toute modification du nombre de couverts au moins 7 jours avant la date de prestation. Passé ce délai, la réservation ne pourra en aucun cas être reportée ou modifiée. Le non-respect de ces conditions entraînera la facturation du nombre de repas réservés mais non consommés. L'horaire de fermeture du restaurant est fixé à 1h du matin.
3-5 Billetterie en ligne sur www.bioparc-zoo.fr
La date de validité est indiquée sur chaque billet. Une pièce d'identité peut être demandée à l'entrée du parc. À défaut de présentation de celle-ci, le tarif adulte sera appliqué. Nos prix s'entendent taxes comprises et ne comprennent pas les repas ou toute autre dépense.

4. FACTURATION ET RÈGLEMENT
Les prestations du Bioparc de Doué-la-Fontaine et de son restaurant doivent être réglées séparément. Conformément à la loi N°98-1442 du 31/12/1992, tout retard de paiement au-delà de 30 jours après la date de facturation donnera lieu à l'application d'une pénalité égale à trois fois et demie le taux d'intérêt légal. Le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement due au créancier en cas de retard de paiement est de 40€.
4-1 Groupes, CSE et assimilés, Professionnels, Scolaires, Centres et colonies, Accueil spécialisé
Nos factures définitives sont payables le jour de la visite aux caisses du parc. Dans le cas d'un paiement différé le client remet à l'arrivée sur le site l'engagement de l'établissement à s'acquitter du montant (mandat, voucher, bon de commande...). Sans ce document l'accès au parc sera refusé.
4-2 Visite VIP, Soigneur d'un jour, Anniversaire
Tout contrat de réservation doit être obligatoirement accompagné du chèque de règlement à l'ordre de la SARL Bioparc Doué-la-Fontaine.
4-3 Billetterie partenaires (CSE, professionnels...)
☛ Formule Dépôt-vente : à chaque fin de saison, le Bioparc facture la billetterie vendue au tarif de l'année en cours.
☛ Formules Achat : toute commande doit être obligatoirement accompagnée du chèque de règlement à l'ordre de la SARL Bioparc Doué-la-Fontaine ou de l'ordre de virement.
4-4 Restaurant le Camp des Girafes
Nos factures définitives sont payables le jour du repas aux caisses du restaurant.
Dans le cas d'un paiement différé le client remet à l'arrivée sur le site son engagement à s'acquitter du montant (mandat, voucher, bon de commande...). Sans ce document l'accès au restaurant sera refusé.
4-5 Billetterie en ligne sur www.bioparc-zoo.fr
Une confirmation de commande est envoyée par mail au client, avec une version PDF de ses billets. Ceux-ci peuvent être imprimés ou téléchargés sur mobile, et l'accès au parc est soumis à leur présentation.

5. ANNULATION
5-1 Groupes, CSE et assimilés, Professionnels, Scolaires, Centres et colonies, Accueil spécialisé
La réservation peut être annulée par écrit jusqu'à 7 jours avant la date de visite. Passé ce délai, 20 % du total sera facturé. Aucune entrée ne sera renégociée ni revue en termes de tarification pour des raisons climatiques.
5-2 Visite VIP, Soigneur d'un jour, Anniversaire
L'annulation de votre réservation entraîne : une facturation de 50 % jusqu'à 7 jours avant la date de visite, aucun remboursement passé ce délai. La date de réservation peut être modifiée jusqu'à un mois avant la date de visite sous réserve de disponibilités.
5-3 Billetterie partenaires (CSE, professionnels...)
☛ Formule Achat : toute commande de billetterie ne sera ni reprise, ni échangée, ni remboursée. Toute revente de billet CSE par un particulier est strictement interdite.
5-4 Restaurant le Camp des Girafes
En cas d'annulation de réservation, la prestation fera l'objet d'une facturation dans les conditions suivantes :
☛ Entre le 7e jour et 24 heures avant la date prévue : facturation à 50 %.
☛ Moins de 24 heures avant la date prévue : facturation à 100 %.
5-5 Billetterie en ligne sur www.bioparc-zoo.fr
Toute commande est ferme et définitive. Les billets ne sont ni repris, ni échangés, ni remboursés. Toute revente est strictement interdite.

6. ASSURANCES
Le Bioparc décline toute responsabilité pour la perte ou le vol de biens à la charge des visiteurs. Les visiteurs sont responsables de toutes dégradations qu'ils pourraient causer dans l'enceinte du site notamment par non-respect de notre règlement intérieur, de leur fait ou de celui des personnes ou objets dont ils ont la garde.

7. TARIFS
Nos tarifs sont nets et non cumulables avec des offres promotionnelles. La billetterie individuelle et la carte Zoo Pass ne sont pas utilisables dans les contrats de réservation et bons de commandes. Nos produits d'animation et autres services payants ne peuvent être choisis sans la réservation d'une visite libre. Nos tarifs et prestations Bioparc et restaurant le Camp des Girafes peuvent varier en fonction des conditions économiques et des dispositions réglementaires. Ces modifications seront sans incidence sur les contrats de réservation et bons de commande signés.
Tous nos tarifs sont consultables sur notre site internet www.bioparc-zoo.fr.

8. LITIGES
Les présentes CGV sont soumises au droit français. Tout litige qui n'aura pu être réglé à l'amiable sera soumis à la compétence exclusive du tribunal de commerce d'Angers.